

Centre Culturel Européen Saint Martin de Tours

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010
Centre Culturel Européen Saint Martin de Tours.
Cloître de la Psalette
7, rue de la Psalette
37000 Tours
Ce rapport contient 15 pages

Centre Culturel Européen Saint Martin de Tours

Siège social : Cloître de la Psalette 7, rue de la Psalette 37000 Tours

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Centre Culturel Européen Saint Martin de Tours, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre trésorière. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et des informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

- pour émettre l'opinion ci-dessus, je me suis assuré notamment de l'application des principes comptables retenus antérieurement et plus particulièrement des règles de rattachement des produits à l'exercice comptable ;
- j'ai également effectué un rapprochement exhaustif des ressources de l'association avec chacune des conventions de financement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Orléans, le 24 février 2011



Arnaud Villedieu
Commissaire aux comptes

**ASSOCIATION
« CENTRE CULTUREL EUROPEEN ST-MARTIN DE TOURS »**

**CLOITRE DE PSALETTE
7, rue de la Psalette**

37000 TOURS

**COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2010**

ALTEA Expertise Comptable

***59 rue du Mûrier
BP 205***

37542 SAINT CYR SUR LOIRE

CENTRE CULTUREL EUROPEEN ST-MARTIN DE TOURS Du 01/01/2010 au 31/12/2010 Durée : 12 mois	COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2010	ALTEA Expertise Comptable
--	--	--

PRESENTATION

Dénomination :	CENTRE CULTUREL EUROPEEN ST-MARTIN DE TOURS
Forme juridique :	Association Loi 1901
Adresse du siège social :	CLOITRE DE PSALETTE 7, rue de la Psalette 37000 TOURS

Activité :	Mise en valeur du patrimoine Saint-Martin de Tours
-------------------	--

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2010 recouvrant la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010 dégagent un résultat déficitaire de 4 252.06€

Les documents qui suivent comprennent le bilan, le compte de résultat et l'Annexe. Cette dernière, composée de notes et tableaux, fait partie intégrante des comptes annuels ; les informations non significatives et non applicables n'y sont pas mentionnées.

Lorsque rien n'est précisé, les informations sont données en 1 000 €.

BILAN
COMPTE DE RESULTAT

BILAN BIC - ACTIF

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

ACTIF	Valeurs au 31/12/10			Valeurs au 31/12/09
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	81 265.79	57 407.15	23 858.64	37 994.20
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	4 348.00	4 348.00		
Autres immobilisations corporelles	21 184.24	19 551.09	1 633.15	5 255.18
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	2 300.00		2 300.00	2 300.00
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	109 098.03	81 306.24	27 791.79	45 549.38
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	780.00		780.00	430.00
Créances				
Clients (3)				
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)				
Personnel et comptes rattachés (3)				290.73
Créances fiscales et sociales (3)				
Autres créances (3)	40.65		40.65	112.41
Débiteurs divers (3)				
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	40 949.93		40 949.93	71 237.52
Charges constatées d'avance (3)	1 547.44		1 547.44	1 684.44
TOTAL (II)	43 318.02		43 318.02	73 755.10
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	152 416.05	81 306.24	71 109.81	119 304.48
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN BIC - PASSIF

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

PASSIF	Valeurs au 31/12/10	Valeurs au 31/12/09
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
dont versé :		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	26 658.95	26 766.76
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-4 252.06	-107.81
SITUATION NETTE	22 406.89	26 658.95
Subventions d'investissement	25 155.34	42 912.93
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	47 562.23	69 571.88
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	8 044.00	44.00
Fournisseurs, factures non parvenues	5 077.86	4 778.00
Dettes fiscales et sociales	10 425.72	43 030.60
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		1 880.00
TOTAL (III)	23 547.58	49 732.60
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	71 109.81	119 304.48
(1) Dont à plus d'un an	23 547.58	49 732.60
(1) Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

	Du 01/01/10 Au 31/12/10	Du 01/01/09 Au 31/12/09	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	2 947.76	4 398.09	-1 450.33	-32.98
<i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services)		187.20	-187.20	-100.00
<i>dont à l'exportation :</i>				
Montant net du chiffre d'affaires	2 947.76	4 585.29	-1 637.53	-35.71
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	165 819.70	240 053.68	-74 233.98	-30.92
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits	4 060.41	3 950.14	110.27	2.79
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	172 827.87	248 589.11	-75 761.24	-30.48
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	66 570.39	78 274.03	-11 703.64	-14.95
Impôts, taxes et versements assimilés	5 524.58	8 394.22	-2 869.64	-34.19
Salaires et traitements	76 347.49	113 822.28	-37 474.79	-32.92
Charges sociales	29 291.52	49 199.29	-19 907.77	-40.46
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	19 937.89	20 272.07	-334.18	-1.65
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	284.98	43.99	240.99	547.83
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	197 956.85	270 005.88	-72 049.03	-26.68
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-25 128.98	-21 416.77	-3 712.21	-17.33
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>				
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

	Du 01/01/10 Au 31/12/10	Du 01/01/09 Au 31/12/09	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mob. et créances d'actif immob.(3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	891.03	1 869.13	-978.10	-52.33
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	891.03	1 869.13	-978.10	-52.33
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2.00		2.00	
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	2.00		2.00	
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	889.03	1 869.13	-980.10	-52.44
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-24 239.95	-19 547.64	-4 692.31	-24.00
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	19 987.89	19 504.73	483.16	2.48
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	19 987.89	19 504.73	483.16	2.48
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		64.90	-64.90	-100.00
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		64.90	-64.90	-100.00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	19 987.89	19 439.83	548.06	2.82
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	193 706.79	269 962.97	-76 256.18	-28.25
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	197 958.85	270 070.78	-72 111.93	-26.70
Bénéfice ou Perte	-4 252.06	-107.81	-4 144.25	-3844.03

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE

INFORMATIONS PRODUITES

	Notes	Pages
Principes, règles et méthodes comptables	1	1
Informations relatives au bilan		
Actif immobilisé	2	1
Amortissements	3	1 – 2
Stocks	4	2
Créances	5	2
Subventions	6	2
Dettes	7	3
Informations relatives au compte de résultat		
Subventions d' exploitation	8	3
Autres informations complémentaires		
Moyens mis à disposition	9	3
Autres Engagements	10	3

CENTRE CULTUREL EUROPEEN ST-MARTIN DE TOURS Du 01/01/2010 au 31/12/10 Durée : 12 mois	COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2010	ALTEA Expertise Comptable
--	--	--

ANNEXE

NOTE 1 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, ainsi qu'aux règles d'évaluation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat ont été établis selon des principes identiques à ceux de l'exercice précédent.

La méthode générale de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Pour chaque poste des comptes annuels, les méthodes appliquées sont, si nécessaire, décrites dans les notes qui suivent.

NOTE 2 – ACTIF IMMOBILISE

Mouvements de l'exercice

Immobilisations	Valeur brute ouverture	Augmentations	Diminutions	Valeur brute clôture
Incorporelles	79	2		81
Corporelles	27		1	26
Financières	2			2
TOTAL	108	2	1	109

Commentaires

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles :

- design site 2 K€

Les cessions d'immobilisations concernent :

- matériel informatique 1 K€

NOTE 3 – AMORTISSEMENTS

Mouvements de l'exercice

Immobilisations	Valeur brute ouverture	Augmentations	Diminutions	Valeur brute clôture
Incorporelles	41	16	0	57
corporelles	21	4	1	24
TOTAL	62	20	1	81

CENTRE CULTUREL EUROPEEN ST-MARTIN DE TOURS <i>Du 01/01/2010 au 31/12/10</i> <i>Durée : 12 mois</i>	COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2010	ALTEA Expertise Comptable
--	--	--

Commentaires

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire (L) et dégressif (D) en fonction des principales durées de vie prévues suivantes :

- concessions, brevets, licences, logiciels,...	L	1 et 5 ans
- install. techniques, matériels et outillages industriels	L	5 ans
- Install. générales, agencements et aménagements divers	L	5 ans
- matériel de transport	L	2 ans
- matériel informatique	D	3 et 5 ans
- mobilier	L	5 ans

NOTE 4 – STOCKS

Il n' y a pas de stocks au 31 décembre 2010.

NOTE 5 – CREANCES

Echéances des créances

Toutes les créances sont à échéance de moins d'un an.

NOTE 6 - SUBVENTIONS

Subventions	Situation à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Quote-part subvention virée au compte de résultat	Situation à la clôture de l'exercice
Subv. d' équipements s/ immos. incorp.	38	2	16	24
Subv. d' équipements s/ immos. corp.	5	0	4	1
TOTAL	43	2	20	25

Les subventions sont rapportées au compte de résultat au fur et à mesure de la constatation des amortissements.

CENTRE CULTUREL EUROPEEN ST-MARTIN DE TOURS <i>Du 01/01/2010 au 31/12/10</i> <i>Durée : 12 mois</i>	COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2010	ALTEA Expertise Comptable
--	--	--

NOTE 7 – DETTES

Echéances des dettes

Toutes les dettes sont à échéance de moins d'un an.

Les charges à payer comptabilisées sont les suivantes :

- dettes sociales	0,5
-------------------	-----

NOTE 8 – SUBVENTIONS D' EXPLOITATION

L' association a perçu des subventions à hauteur de 168K€ dont le détail est le suivant :

- Délégation Régionale au Tourisme Centre	3
- Ministère de l' Économie, de l' industrie et de l' Emploi	100
- Chambre de Commerce de l' Industrie de Touraine	5
- Conseil Général d' Indre et Loire	20
- Ville de Tours	30
- Ministère de la Culture et de la Communication	10

Les subventions de fonctionnement ont financé à hauteur de 2K€ la création du logo et le design du site constatés en subvention d' équipement.

NOTE 9 – MOYENS MIS A DISPOSITION

Dans le cadre de sa mission, le Centre Culturel Européen Saint-Martin de TOURS édite chaque trimestre un bulletin d' information nommé « Lettre Martinienne » dont l' impression est prise en charge par l' imprimerie départementale. Le coût relatif à cette impression est évalué à 12 870 € pour l' exercice clos.

Le Ministère de la Culture ne met plus à disposition de l' Association une partie des locaux du Cloître de Psalette, situé à TOURS, car celui-ci a brûlé.

NOTE 10 – AUTRES ENGAGEMENTS

Les engagements de retraite à la clôture de l' exercice s' élèvent à :	0 K€.
--	-------

Les engagements en matière de droit individuel à la formation s' élèvent à :	113 heures
--	------------